

BPJEPS Spécialité - animateur – Mention « animation sociale »

Diplôme niveau IV

Objectifs :

- Être capable de concevoir et de mettre en œuvre un projet d'animation sociale.
- Savoir s'inscrire dans le projet d'établissement.
- Impulser une dynamique de travail d'équipe.

Durée : Entre 10 à 12 mois

Méthode :

- Apports théoriques
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Conseil individualisé
- Mise en situation professionnelle

Publics :

- Être âgé-e de 18 ans minimum
- Demandeur d'emploi
- Salariés
- Apprentis

Admission :

- Répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation (voir arrêté du 9 novembre 2016)
- Dossier de candidature (à télécharger)
- Epreuve de sélection écrite
- Entretien de motivation

Financement :

- Région
- Employeur
- Individuel

Lieux :

Conflans Sainte Honorine
1 rue Charles Bourseul
78 700

Date : du 7 octobre 2019 au 6 octobre 2020

Informations collectives :

13-20 et 27 mars, 10 avril, 15 et 29 mai, 5 et 19 juin 2019

Site du CPCV de Conflans Sainte Honorine
1 rue Charles Bourseul
78700 Conflans Sainte Honorine

Tarifs selon les statuts :

Salariés : 7 400 euros
Apprentissage : 1600 euros
Individuels : 4600 euros

CONTENU DE LA FORMATION

La formation théorique se déroule sur 700 heures, répartie sur 4 Unités Capitalisables (UC) :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement de la structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

- Concevoir un projet d'animation, conduire et évaluer un projet d'animation

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale.

- Organiser, gérer et évaluer les activités
- Encadrer un groupe dans le cadre des activités de l'animation sociale
- Accueillir les publics

UC4 : Mobiliser les démarches d'Education Populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale.

- Situer son activité d'animation sociale dans un territoire
- Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale
- Conduire les activités d'animation sociale

VALIDATION

La certification se déroule en deux parties :

- Dossier UC1-UC2 explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation – Soutenance orale.
- Dossier UC3 – UC4 présentant la mise en place du projet d'animation au sein de la structure d'alternance pédagogique, prenant en compte les démarches de l'Education Populaire dans le champ de l'animation sociale – Mise en situation professionnelle et soutenance orale.

L'élaboration des dossiers est faite à partir de l'expérience pratique au sein de la structure d'alternance pédagogique du candidat – Formation pratique de 889 heures.

OUTILS PEDAGOGIQUES

Ressources documentaires et numériques.
Fiches pédagogiques remises aux participants

INTERVENANTS

Formateurs professionnels pour adultes
Intervenants extérieurs

Contact Institut de formation :

7 rue du Château de la Chasse – 95390 St Prix
Tél : 01 79 87 12 00 – Mail : n.lecuyot@cpcvidf.fr
www.cpcvidf.fr

